

M^e Franklin S. Gertler
t. 514 942-9309
fgertler@belangersauve.com

M^e Gabrielle Champigny
t. 514 876-6293
gchampigny@belangersauve.com

Le 22 juin 2026

Par SDÉ et courriel

Me Johanne Skelling
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4307-2025 Volet 2 – Hydro-Québec -
Demande pour la révision tarifaire des
années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
- **Dépôt de la demande de
remboursement de frais du ROEE**
n/d 26806-9

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dépose sa demande de remboursement de frais dans le dossier en rubrique.

Le ROEE fait valoir que sa contribution a été utile aux délibérations de la Régie, au déroulement du dossier et à l'examen public des sujets autorisés par la Régie et initialement prévus dans le cadre du présent volet du dossier tarifaire. L'apport du ROEE s'est notamment soldé par des demandes de renseignements, des compléments de preuve importants d'Hydro-Québec versés au dossier sur les sujets examinés et sur un rapport d'analyse du ROEE complet sur ces questions. Ce travail a demandé des efforts importants avant que la Régie décide, le 23 avril dernier, de limiter la portée de la phase 2 et de reporter certains sujets à des dossiers ultérieurs ([A-0077](#)).

En effet, à la demande du ROEE et à la suite de la décision de la Régie [D-2026-021](#), Hydro-Québec a déposé au présent dossier l'analyse de fiabilité portant sur les microréseaux ([B-0233](#) et, sous pli confidentiel, [B-0190](#)) et le rapport d'enquête relativement aux circonstances entourant le déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules ([B-0189](#), Annexe B).

Le 9 mars 2026, le ROÉÉ a déposé un rapport d'analyse et ses recommandations sur les sujets du déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules et des microréseaux ([C-ROÉÉ-0035](#) et, sous pli confidentiel, [C-ROÉÉ-0036](#)).

Le 23 avril 2026, la Régie a modifié la portée du volet 2 et a décidé de le traiter sur dossier ([A-0077](#)). Concernant les deux sujets d'intervention du ROÉÉ, elle statue que ceux-ci pourront être abordés dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement :

« La Régie considère également que les leçons à tirer de la lecture du rapport d'enquête sur les circonstances entourant le déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules participent à l'analyse de la stratégie de conversion des Îles-de-la-Madeleine qui sera abordée dans le cadre du prochain plan d'approvisionnement. Il en va de même pour la stratégie de déploiement des microréseaux qui pourra aussi être abordée dans la cadre de ce plan. »

Lors du prochain dossier d'approvisionnement, les travaux effectués dans le cadre du présent dossier demeureront pertinents. Le ROÉÉ a d'ailleurs demandé à la Régie d'ordonner à Hydro-Québec de déposer les pièces pertinentes à l'analyse des deux sujets dans le cadre du dépôt de son prochain plan d'approvisionnement ([C-ROÉÉ-0041](#)).

Enfin, le ROÉÉ fait valoir que les frais demandés sont nécessaires et raisonnables dans les circonstances.

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Me Skelling, nos salutations les meilleures.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.



Franklin S. Gertler, avocat
Gabrielle Champigny, avocate

c.c. Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Coordination ROÉÉ
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe